

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n°2021/01/19-21-CA

Le Conseil d'administration, en sa séance du 19 janvier 2021, sous la présidence d'Eric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Vu la délibération du conseil de l'École de Journalisme et de Communication d'Aix-Marseille Université (EJCAM) en date du 11 décembre 2020, par laquelle celui attribue le logement de l'EJCAM à Monsieur Frédéric MENA à compter du 1^{er} janvier 2021,

DÉCIDE :

OBJET : Attribution du logement EJCAM à Monsieur Frédéric MENA

Le Conseil d'administration approuve l'attribution, à Monsieur Frédéric MENA, du logement PROFIL NAS Gardiennage de l'École de Journalisme et de Communication d'Aix-Marseille Université (EJCAM).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 19 janvier 2021

Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

